

Bilan du Plan Déplacement Etablissement Scolaire Collège de la Morinie de Saint-Omer Année 2022-2023

Présentation

Nom et adresse du collège : Collège de la Morinie
Avenue Guy Mollet
62500 Saint-Omer

Nombre de salariés : 61 adultes

Nombre d'élèves pour l'année scolaire 2022-2023 : 343 élèves

Nom du référent mobilité : Véronique Frélaut, enseignante en Histoire et Géographie

Le collège de la Morinie participe à la phase 3 du déploiement du Plan de Déplacement Etablissements Scolaires. Monsieur Giovacchini, chef d'établissement et Mme Frélaut, enseignante en Histoire et en Géographie, référente développement durable, ont été invités à participer à un premier temps de formation le 29 novembre 2022.

Suite au conseil pédagogique du mois de décembre qui a notamment permis de présenter la démarche du PDES, Mme Frélaut est devenue référente mobilité. Une seconde formation a eu lieu le mercredi 1^{er} février en distanciel afin de permettre aux référents mobilité d'appréhender la mise en œuvre de leur PDES au regard des spécificités de leur territoire et d'identifier les acteurs des collectivités qui peuvent être associés et leurs compétences, mais aussi pour favoriser les échanges et coopérations ultérieures entre les collectivités locales et les collèges.

Enquêtes

Enquête statistique

Une enquête statistique a été réalisée via un questionnaire transmis à l'ensemble des acteurs de l'établissement (parents, personnels, élèves) lors de la semaine du développement durable dans l'établissement du 10 au 14 avril.

Les résultats ont été communiqués le 5 juillet par M. Honorez, chargé de mission PDES-Crem-ADAV. Ils sont en cours d'analyse.

Enquête de terrain

L'enquête de terrain n'a pas été réalisée à ce jour. Elle sera réalisée au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Comité de pilotage

Un premier comité de pilotage composé des différents acteurs (personnel, parents, élèves et partenaires) se tiendra en début d'année scolaire 2023-2024. Monsieur Honorez nous a renseigné précisément sur les partenaires hors communauté éducative à inviter : aussi bien de la CAPSO (Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer), de l'agence d'urbanisme, du département, de l'association défi-mobilité, de la commune de Saint-Omer que de l'ADAV.

Présentation du plan d'actions avec fiches actions détaillées

Action n°1 : Les challenges de la mobilité : le challenge de la mobilité Hauts-de-France et le challenge de l'écomobilité scolaire

Action n°2 : Semaine du développement durable : action vélo

Action n°3 : Sensibilisation à la sécurité routière et aux transports en commun

Action n°4 : « S'affranchir des territoires »

Action n°5 : Le rallye des partenaires

Action n°6 : Le pédibus du Brevet